

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

COMPTE RENDU INTÉGRAL DES SÉANCES

Abonnements à l'édition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE : FRANCE ET OUTRE-MER : 22 F ; ÉTRANGER : 40 F
(Compte chèque postal : 9063-13, Paris.)

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE
aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION
26, RUE DESAIX, PARIS 15^e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE
AJOUTER 0,20 F

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
2^e Législature

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1966-1967

COMPTE RENDU INTÉGRAL — 72^e SEANCE

1^{re} Séance du Mercredi 30 Novembre 1966.

SOMMAIRE

1. — Loi de finances pour 1967. — Nomination des membres de la commission mixte paritaire (p. 5062).
— Suspension et reprise de la séance.
— Proclamation des membres de la commission mixte paritaire.
2. — Ordre du jour (p. 5062).

PRESIDENCE DE M. JEAN MONTALAT,
vice-président.

La séance est ouverte à dix heures trente minutes.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

LOI DE FINANCES POUR 1967

Nomination des membres de la commission mixte paritaire.

M. le président. L'ordre du jour appelle la nomination de sept membres titulaires et de sept membres suppléants de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1967.

La commission des finances, de l'économie générale et du plan a présenté les candidatures suivantes :

Membres titulaires : MM. Anthonioz, Lepou, Jean-Paul Palewski, Rivain, Sabatier, Louis Vallon, Vivien.

Membres suppléants : MM. Hubert Germain, Souchal, Pierre Bas, Ruais, Roux, Laurin, Paquet.

Les candidatures ont été affichées.

Elles seront considérées comme ratifiées dans l'ordre où elles ont été présentées et la nomination prendra effet à l'expiration du délai d'une heure suivant le présent avis, sauf opposition signée de trente députés au moins et formulée avant l'expiration de ce délai.

La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à dix heures trente-cinq minutes, est reprise à onze heures trente-cinq minutes.)

M. le président. La séance est reprise.

A dix heures trente, j'ai fait connaître à l'Assemblée les candidatures pour la nomination de sept membres titulaires et de sept membres suppléants de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances pour 1967.

Le délai d'une heure est expiré.

La présidence n'a reçu aucune opposition.

En conséquence, je proclame membres titulaires et membres suppléants de la commission mixte paritaire les candidats présentés.

— 2 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Aujourd'hui, à quinze heures, deuxième séance publique :

Discussion du projet de loi (n° 2162) portant création d'organismes de recherche (Rapport n° 2182 de M. Thillard, au nom de la commission de la production et des échanges ; avis n° 2175 de M. Berger, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

A vingt et une heures trente, troisième séance publique :

Fixation de l'ordre du jour ;

Suite de la discussion inscrite à l'ordre du jour de la deuxième séance.

La séance est levée.

(La séance est levée à onze heures trente-cinq minutes.)

Le chef du service de la sténographie
de l'Assemblée nationale,
RENÉ MASSON.